



**Augmentation du temps de travail,  
C'est toujours NON !**

**Mardi 9 mars 2021, GREVE !**

Le 4 février dernier, à l'appel de l'intersyndicale, ce sont 6 051 agent-e-s qui se sont porté-e-s grévistes afin d'affirmer leur refus de toute augmentation de leur temps de travail.

Près d'un millier d'agent-e-s, toutes directions et corps confondus, se sont rassemblé-e-s « place saint Gervais » ! En ce jour de Conseil de Paris, Elles/ils se sont fait-e-s entendre pour exiger le maintien de tous leurs congés, JRTT ainsi que le maintien de la reconnaissance de la pénibilité et l'insalubrité de leurs métiers par les sujétions particulières qui permettent la réduction du temps de travail !

Comme des milliers de collègues (à Saint-Denis, Nantes..), le 4 février les agent-e-s de la Ville de Paris ont décidé d'agir contre le recul de leurs droits sociaux et pour le maintien de l'accord ARTT de 2001. La maire de Paris, veut revenir sur cette conquête sociale, pourtant mise en place par son prédécesseur Bertrand Delanoë !

De plus, l'urgence n'est pas d'augmenter le temps de travail, mais, bien de le diminuer, et cela, afin de faire des recrutements nécessaires de fonctionnaires pour combler les postes vacants et ainsi, améliorer les conditions de travail, la vie familiale des agents, arriver en bonne santé au moment de sa retraite pour en profiter pleinement, et pour un meilleur rendu de la qualité du service public parisien.

**La ville campe sur ses positions ! Pour l'intersyndicale, l'heure est à l'amplification et la continuité de cette première journée de grève !**

**Mobilisons-nous plus nombreux-euses !  
Ensemble exigeons : « Pas une minute de plus ! »**

**Jeudi 4 mars : Réunion d'Information Syndicale\* de 9h/12h**

Compte tenu de la situation sanitaire, une Assemblée Générale des personnels, en présentiel, a été refusée par la DRH. L'intersyndicale organise cette réunion des personnels en VISIO/ZOOM ou /TEL. Chaque agent bénéficiant d'1 heure information mensuelle, peut y participer sur son temps de travail. Un compte rendu de la réunion « DRH du 12 février » vous y sera fait alors, n'hésitez pas à vous connecter afin d'échanger et débattre des suites à donner pour qu'ensemble nous gagnons « **pas une minute de plus** » !

Lien : <https://us02web.zoom.us/j/87141006533> Ou Appeler le 01 70 37 22 46 puis entrer l'ID de réunion : 871 4100 6533 suivi de #

**Mardi 9 mars : En grève et Rassemblement à 9 h 30**

Toutes et Tous rassemblons-nous « Place de l'Hôtel de ville », Pour se faire entendre, n'hésitez pas à vous munir d'objets musicaux (casseroles, tambours, trompettes etc...)

*Cette RIS\* a été déclarée à la DRH. Chaque agent bénéficie d'1 heure information mensuelle. Le préavis a été déposé vous pouvez vous déclarer gréviste 1heure, en demi-journée ou journée entière.*